



ALBIOMA

TOUR OPUS¹²
LA DÉFENSE 9
77 ESPLANADE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE
92914 LA DÉFENSE CEDEX
T. : +33 (0)1 47 76 67 00
F. : +33 (0)1 47 76 67 05
www.albioma.com

Barbara Pompili
Ministère de la Transition écologique
Hôtel de Roquelaure 246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Copie Direction Générale de l'Énergie et du Climat
Bureau Ressources énergétiques du sous-sol
DGEC/SD2/2A
Tour Séquoia 1 place Carpeaux
92800 Puteaux

Paris la Défense, le 21 septembre 2020

Réf. : ALBIOMA21092020-GUA

Objet : Demande de Permis Exclusif de Recherche de gîtes géothermiques dit « Permis de Sud-Soufrière » en Guadeloupe

Madame la Ministre,

La société ALBIOMA, producteur indépendant d'énergie renouvelable dont le siège est basé au 77 Esplanade du Général de Gaulle 92914 à Paris La Défense, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 775 667 538, sollicite une demande de Permis Exclusif de Recherche (« PER ») de gîtes géothermiques d'une durée de cinq ans sur le département de la Guadeloupe. Cette demande de PER dit « Permis de Sud-Soufrière », d'une superficie de 72 km², couvre les communes de Gourbeyre, Vieux-Fort, Saint-Claude, Trois-Rivières et Capesterre-Belle-Eau. Les coordonnées des points repères du périmètre du Permis Sud Soufrière sont les suivantes :

Point de repère	WGS84 Projection UTM Fuseau Nord 20 km		WGS84 Coordonnées géographiques (Deg Min Sec)	
	X (km)	Y (km)	Latitude N	Longitude O
A	640,600	1767,650	15°59'03,72" N	61°41'09,88" O
B	640,780	1772,730	16°01'48,97" N	61°41'02,74" O
C	641,220	1772,720	16°01'48,55" N	61°40'47,94" O
D	641,610	1771,350	16°01'03,89" N	61°40'35,12" O
E	642,010	1771,270	16°01'01,21" N	61°40'21,68" O
F	642,760	1771,470	16°01'07,56" N	61°39'56,40" O
G	643,200	1771,770	16°01'17,23" N	61°39'41,54" O
H	643,330	1772,140	16°01'29,24" N	61°39'37,08" O
I	643,540	1772,130	16°01'28,87" N	61°39'30,02" O
J	643,650	1771,950	16°01'22,99" N	61°39'26,36" O
K	644,080	1771,840	16°01'19,32" N	61°39'11,92" O
L	644,510	1771,870	16°01'20,21" N	61°38'57,44" O
M	644,670	1771,350	16°01'03,25" N	61°38'52,17" O
N	644,540	1770,600	16°00'38,85" N	61°38'53,01" O
O	644,640	1770,150	16°00'24,22" N	61°38'53,45" O



P	645,560	1769,350	15°59'57,99" N	61°38'22,67" O
Q	645,990	1769,540	16°00'04,08" N	61°38'08,17" O
R	646,810	1770,580	16°00'37,74" N	61°37'40,35" O
S	647,260	1770,580	16°00'37,65" N	61°37'25,22" O
T	647,470	1771,150	16°00'56,15" N	61°37'18,02" O
U	647,490	1772,140	16°01'28,35" N	61°37'17,13" O
V	647,320	1772,890	16°01'52,79" N	61°37'22,68" O
W	646,850	1774,990	16°03'01,22" N	61°37'38,03" O
X	648,720	1775,560	16°03'19,36" N	61°36'34,98" O
Y	650,970	1775,560	16°03'18,86" N	61°35'19,28" O
Z	650,970	1769,970	16°00'16,99" N	61°35'20,55" O
AA	648,130	1766,010	15°58'08,77" N	61°36'56,97" O
AB	640,600	1763,560	15°56'50,64" N	61°41'10,75" O

A ce jour ALBIOMA n'est ni titulaire ni amodiatrice d'aucun titre minier. Cette demande de PER de gîtes géothermiques en Guadeloupe fait suite à deux premières demandes similaires en Martinique et à Mayotte, respectivement en date des 22 et 30 juin 2020. Conformément au décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019 relatif aux titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques, le dossier de notre demande comporte les parties suivantes :

1. L'identité d'ALBIOMA ;
2. La justification des capacités techniques et financières d'ALBIOMA ;
3. Un mémoire technique qui justifie les limites du périmètre du titre sollicité, compte tenu, notamment, de la constitution géologique de la région. Il fournit des renseignements sur les travaux déjà effectués et leurs résultats ;
4. Le programme des études et travaux envisagé accompagné d'un engagement financier précisant le montant minimum de dépenses qu'ALBIOMA s'engage à consacrer aux recherches ;
5. Une carte à l'échelle du 1/100 000 ;
6. Les coordonnées du périmètre de la demande dont les sommets sont définis par le système national de référence de coordonnées fixé par arrêté du ministre chargé des mines ;
7. Un document technique précisant les caractéristiques sur l'état du site et de son environnement ainsi que les impacts potentiels du projet sur l'environnement et la ressource en eau ;
8. Un résumé non technique des pièces mentionnées au 3° et au 7°.

Dans l'attente de la confirmation de la bonne réception de ma demande je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

Frédéric MOYNE
Président Directeur Général